



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Il y 72 ans, l'Allemagne capitulait face aux Alliés. Ainsi, le 8 mai dernier, anciens combattants, élus et habitants ont rendu hommage, au son de la musique de JP Harmonie, à tous ceux tombés pour notre liberté.

UN NOUVEAU NUMÉRO POUR JOINDRE UN MÉDECIN DE GARDE

116-117
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

Le 116 117 est désormais le nouveau numéro que vous pouvez composer partout en Normandie pour contacter un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire :

- Tous les soirs après 20h,
- Le week-end à partir du samedi midi,
- Les jours fériés.

Attention : le 116 117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.



LE PORT DU CASQUE À VÉLO DEVIENT OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité. Le port du casque à vélo devient donc obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. Cette mesure vise à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.



LA POSTE : FERMETURE ESTIVALE

Le bureau de poste de Conteville sera fermé du lundi 7 au samedi 26 août 2017 inclus.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Jardiniers, à vos plates-bandes, le concours 2017 est ouvert ! Nous vous rappelons que ce concours porte uniquement sur vos plantations annuelles. Les plantes vivaces ne sont pas prises en compte. Par contre, le jury est particulièrement sensible aux soins apportés à l'entretien du jardin.

En savoir + : www.conteville.fr

NAISSANCE

- Valentin CONARD LACOUR, le 1^{er} février 2017
- Timothée RAMAT, le 17 mars 2017
- Elga JACQUET, le 7 mai 2017
- Guilhem RENAUD, le 25 mai 2017
- Cassiopée FONTAINE BOUQUET, le 12 juin 2017

DÉCÈS

- Alain MAILLARD, le 8 février 2017
- Philippe MAILLARD, le 6 mai 2017
- Pierre NOËL, le 16 mai 2017
- Jean-Jacques DAVID, le 18 mai 2017

MARIAGE

- Benjamin DURAND et Pauline AVENEL, le 21 avril 2017

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Hommage ADIEU JEAN-JACQUES, NOTRE PÈRE NOËL

Jean-Jacques David, Président du Comité des fêtes nous a quittés le 18 mai dernier à l'âge de 64 ans. Sa disparition a provoqué beaucoup d'émotions et une profonde tristesse.



Qui ne se souvient pas de cette magnifique barbe blanche et de ce si gentil sourire ? Jean-Jacques, membre du comité des fêtes depuis 15 ans, en était devenu le président en 2012. Pour ses proches collaborateurs, il fourmillait d'idées. Toujours prêt à donner un coup de main, il était particulièrement investi sur la commune, dont il était le Père Noël attitré. Ancien chaudronnier et amoureux de la nature, Jean-Jacques était un bricoleur hors pair. Il avait d'ailleurs pour projet de rénover une roulotte à cheval afin de parcourir les routes de notre belle région. C'est donc le cœur gros que nous tous, petits et grands enfants de Conteville, adressons toute notre sympathie et nos condoléances à la famille de Jean-Jacques et ses amis proches.

GÉRALDINE LERILLE, ÉLUE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES FÊTES

Suite au décès de Jean-Jacques David, le comité des fêtes a dû élire un nouveau Président. C'est donc Géraldine Lerille, conseillère municipale et déjà bien investie dans l'animation de la commune qui prend le relais.

Randonnées dans les bois MEFIEZ-VOUS DES TIQUES

D'avril à octobre, les tiques sont particulièrement nombreuses et actives en forêt. Or, une simple piqûre de tique infectée par la bactérie "borrelia burgdorferi" peut vous transmettre la maladie de Lyme. On estime que 10 à 20 % des tiques sont porteuses de cette bactérie. En 2015, on estimait à plus de 32 000 le nombre de personnes atteintes par la maladie de Lyme, dont les conséquences peuvent être dramatiques. Alors si vous vous baladez en forêt, couvrez bras et jambes avec des vêtements longs.

En savoir + : www.conteville.fr



RANDONNÉES À CONTEVILLE

Pour votre plaisir, votre confort et votre sécurité, sachez que les 24 km de chemins de randonnée de la commune sont entretenus par une dizaine de bénévoles qui assurent leur accessibilité. Un grand merci à eux !

Environnement NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS !

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Particuliers, collectivités, entreprises sont donc tous concernés. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé. Des solutions alternatives adaptées, comme le compost, existent, plus respectueuses de l'environnement. Elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage... Pensez-y !

En savoir + : www.conteville.fr



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Par arrêté préfectoral, les tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, perceuses, ponceuses, bétonnières, etc... ne peuvent être utilisés en extérieur que :

- De 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi.
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi.
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Par ailleurs, afin de ne pas encombrer la voie publique, nous vous invitons à récupérer vos containers à ordures dans la journée qui suit le passage de la benne... Merci !



Depuis plusieurs mois, le visage du bourg de Conteville est en pleine mutation. En effet, après l'incendie de la boulangerie, dont nous déplorons les conséquences tant humaines qu'économiques, c'est tout le commerce local qui s'est trouvé fragilisé. Mais, grâce à la reprise de l'épicerie, à sa modernisation et à la nouvelle offre de boulangerie dans ses murs, un nouveau souffle se fait désormais ressentir.

Cette démarche est particulièrement salubre quand on sait les difficultés auxquelles les commerçants en milieu rural doivent faire face. Dans ce sens, la municipalité a facilité les demandes de subventions afin que le relais se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Néanmoins, beaucoup de chemin reste à faire pour maintenir nos commerces. C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour faire appel à eux régulièrement. Nous n'imaginons pas notre bourg, vide de toute vie commerçante et de services de proximité. Le projet de réhabilitation du presbytère, qui devrait être lancé à l'automne, contribuera lui aussi à maintenir cette activité si précieuse.

Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

Agenda

Vendredi 7 juillet de 18h à minuit
Samedi 8 juillet de 14h à minuit
Dimanche 9 juillet de 14h à minuit
Festival Les Filméurs

Suivez le balisage "Les filméurs" et rendez-vous 301 chemin de la Grande Chaussée à Conteville. Projections en plein air, rencontres, débats, musique live, buvette, restauration et espace enfants. Tarif Pass festival : 8 € Infos : www.festivallesfilmeurs.fr

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet
Fête de Conteville

Fête foraine tout le week-end, concours de coïncée le samedi, et retraite aux flambeaux avec animation africaine et feu d'artifice le dimanche soir.

Dimanche 30 juillet de 8h à 22h
Foire à tout / marché artisanal en semi-nocturne

tarifs exposants : 3 €. Renseignements : comitedesfetesdeconteville27@orange.fr 0232576651

Lundi 4 septembre
Rentrée scolaire

Attention, la rentrée scolaire des petites sections aura lieu sur 2 jours, soit les 4 et 5 septembre.



Rédacteur en chef : Martine Lecerf
Rédaction, photo et mise en pages : Commission communication
Imprimeur : NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture : La place de l'église et le Marché Rever

Votre journal

Finances communales LES INVESTISSEMENTS 2017

Le Conseil municipal s'est penché comme chaque année sur les nouvelles orientations budgétaires et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Au programme 2017 : réhabilitation du presbytère, amélioration des équipements, mais aussi sécurisation de la voirie.

La section investissement du budget 2017 s'élève à 1 184 400 € et, comme chaque année, la municipalité a lancé ou maintenu plusieurs projets dans des domaines assez variés. Au-delà de la réhabilitation du presbytère, qui reste le projet phare de cette année, la sécurisation au niveau de la voirie reste dans les priorités avec cette année la réfection des trottoirs de la rue de la Forge (11 000 €). A noter également pour la voirie, des travaux de renforcement électrique route de l'Estuaire (7 700 €). Dans la catégorie travaux, le conseil municipal a souhaité la pose d'une main courante et d'une clôture au stade pour 12 000 €. Par ailleurs, des aménagements seront opérés au niveau de l'école avec la mise en place d'alarmes incendie et confinement (12 500 €). Enfin, après la mise en place d'un limiteur de son l'année dernière, la salle Rever sera équipée d'un nouveau système de VMC ainsi que d'une table à langer. Les rideaux occultants seront également remplacés. Le tout est porté au budget pour 7 500 €.



LE PROJET DU PRESBYTÈRE... OÙ EN EST ON ?

L'appel d'offres lancé en avril dernier a été infructueux pour certains lots, notamment pour le gros œuvre. Après un nouvel avis de publicité, des consultations menées auprès de plusieurs entreprises, tous les lots sont enfin attribués. Les travaux devraient débuter à l'automne.

Vie scolaire DE NOUVEAUX RYTHMES À LA RENTRÉE ?

Dès cet été, les communes qui le souhaitent pourront revenir à la semaine de 4 jours, comme avant 2013. En effet, parmi ses premières mesures, le Président de la République a annoncé pour l'été un "décret sur la liberté des communes", leur donnant la possibilité d'aménager ou de quitter le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur 4,5 jours, tant décriée depuis sa mise en place en 2013. Et pour Conteville ? Face à cette nouvelle position, la municipalité a décidé de sonder les parents d'élèves et leur position est sans appel. En effet, 85 % souhaitent un retour à la semaine de 4 jours. Les démarches de la commune et du conseil d'école iront donc dans ce sens.

RETOUR SUR LE CARNAVAL ET LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, les institutrices, les enfants et les parents d'élèves se sont beaucoup investis pour mettre en place ces événements hauts en couleur. De la confection des costumes, aux chansons en passant par les gâteaux ou les stands des parents, tout a été parfait... Bravo à tous !



Vie commerçante

UN NOUVEAU SOUFFLE DANS LE CENTRE BOURG

Créer ou reprendre une entreprise est aujourd'hui un énorme défi. Relever ce défi en milieu rural, l'est davantage. Comme Eric et Marie-France BOILAY (Auberge du Vieux Logis), Isabelle Poulingue (Bar Tabac) ou Graziella Tanquerel (salon de coiffure), Dimitri Auger a pris tous les risques en reprenant l'épicerie d'Odile Macé, partie en retraite. Refaite à neuf, la boutique propose désormais une foule de nouveautés dont nous vous donnons le détail...



particulièrement bien achalandé avec des fruits et des légumes frais ③ livrés plusieurs fois par semaine par un maraîcher de Valmont. Pour la clientèle touristique, Dimitri propose également des produits régionaux : cidre, pommeau, patés, caramels, mais aussi une partie de la gamme de la "Maison du biscuit". De plus, notre nouvel épicier a tenu à soigner et élargir sa cave. Ainsi, les vins de table de qualité côtoient les Gigondas et autres Sauternes, grands Champagnes ou Whiskies. Enfin, Dimitri vous propose pains, viennoiseries et pâtisseries, un rayon qu'il agrément de spécialités le week-end.

LE PETIT PLUS DU MARCHÉ REVER : Plus forcément besoin de monnaie, le paiement par carte bancaire est possible. De plus, vous pouvez passer commande au 02 32 57 20 73 et être livrés à domicile.

BONNE ET HEUREUSE RETRAITE ODILE !

Après une longue carrière de commerçante, Odile Macé a décidé de passer le relais à Dimitri Auger. En effet, après avoir tenu une boutique de jouets-vaisselles sur Beuzeville pendant une bonne dizaine d'années, Odile a repris l'épicerie de Conteville en octobre 1997. Presque 20 ans plus tard, elle est très heureuse d'avoir trouvé un repreneur, ce qui n'est pas chose aisée dans nos campagnes. Aujourd'hui, c'est une nouvelle vie qui commence avec la retraite. Odile va pouvoir souffler un peu, après ces longues années passées au service du commerce contevillais. Nous lui souhaitons donc une longue et agréable retraite et lui adressons tous nos remerciements pour avoir su garder et transmettre son commerce.



Dossier Dimitri, un épicier atypique

Ancien Garde Républicain en fonction à l'étranger pendant de nombreuses années, Dimitri a décidé de changer de vie et de poser ses valises dans notre village, où ses parents ont une maison

depuis plus de 35 ans. Suite à l'incendie de la boulangerie et ayant appris la volonté d'Odile de partir en retraite, la décision est prise, il sera le nouvel épicier de Conteville et y ajoutera la vente du pain.

Dès lors, tout va très vite : trouver des financements et monter des dossiers de subventions, repenser le concept, confier les travaux à des artisans locaux ①... Et enfin, c'est l'ouverture début mai.

Quoi de neuf au Marché Rever ?

Au-delà de la nouvelle déco ②, très réussie, Dimitri a repensé l'offre de services. Ainsi, le rayon presse n'existe plus (sauf presse locale "L'Eveil" et "Le Pays d'Auge"), au profit de l'alimentation, qui gagne ainsi en surface. Vous trouverez donc en plus des produits de première nécessité, de nombreux produits frais, un espace surgelés, un rayon hygiène-beauté mais aussi un rayon droguerie (piles, ampoules, charbon de bois, bougies d'anniversaire...). Pour l'alimentation, Dimitri a également souhaité monter en qualité, mais aussi proposer des produits bio ou hauts de gamme comme le saumon ou le magret fumé, tout en pratiquant des tarifs aussi abordables qu'en grande surface. Vous trouverez également un rayon primeur



DU CÔTÉ DES COMMERCES ITINÉRANTS

Tous les vendredis, dans le bourg de 8h30 à 10h, Didier Chesnel, artisan boucher, vous propose de la viande normande. Vous pouvez également lui passer commande au 07 69 61 00 71 pour une livraison à domicile (minimum 30 € de commande). De plus, la venue d'un poissonnier est actuellement en projet.

